

**Marian GORYNIA et Krzysztof MALAGA**

Université des Sciences Économiques et de Gestion de Poznań, Pologne

[marian.gorynia@ue.poznan.pl](mailto:marian.gorynia@ue.poznan.pl), [krzysztof.malaga@ue.poznan.pl](mailto:krzysztof.malaga@ue.poznan.pl)

## QUELQUES ASPECTS DE L'ADHÉSION DE LA POLOGNE À LA ZONE EURO

### Résumé

Le but de l'article est de passer en revue certains aspects de l'adhésion de la Pologne à la zone euro, tels que la formulation de propositions d'axiomes dans le débat sur l'euro et l'identification de variantes/scénarios possibles du comportement de la Pologne en matière de mondialisation et d'intégration. La méthode de recherche fondamentale utilisée dans la préparation de ce texte était la méthode d'analyse de la littérature et des éléments de la méthode des scénarios liés à des variantes possibles de développements futurs. L'attention des auteurs s'est concentrée sur les aspects qualitatifs de la question à l'examen.

**Mots-clés:** zone euro, axiomes d'adhésion de la Pologne à la zone euro, scénarios du comportement de la Pologne en matière de mondialisation et d'intégration.

### Some aspects of Poland's accession to the euro area

### Abstract

The purpose of the article is to review some aspects of Poland's membership in the euro area, such as the formulation of axiom propositions in the euro debate and the identification of possible variants/scenarios of Poland's attitude towards globalization and integration. The fundamental research method used in the preparation of this text was the method of analysis of the literature and elements of the scenario method related to possible variants of future developments. The authors' attention focused on the qualitative aspects of the issue under discussion.

**Keywords:** euro zone, axioms of Poland's accession to the euro area, scenarios of Poland's behavior in the matter of globalization and integration

**JEL codes:** F02, F50

## 1. Introduction

La Pologne est membre de l'Union européenne à partir du 1er mai 2004. L'une des obligations assumées par la Pologne dans le cadre de son adhésion à l'Union européenne était l'introduction de la monnaie unique ou, dans un souci de simplification, l'adhésion à la Zone Euro. Cependant, le calendrier de cet engagement n'a pas encore été déterminé. Théoriquement, le débat sur l'adhésion de la Pologne à la Zone Euro n'a donc pas été limité dans le temps.

Le point de départ de la discussion sur l'introduction de l'euro en Pologne devrait toutefois être de comprendre le contexte plus large des changements survenus depuis la fin des années 1980 et qui a entraîné un changement fondamental de l'économie polonaise dans l'environnement international [Gorynia 2012, 2014, 2016b, Malaga 2018a, 2018b]. Certaines conclusions pour l'avenir peuvent être tirées de l'analyse de ces transformations, qui résultent de facteurs à la fois exogènes et endogènes [Gorynia 2002, Gorynia 2016a]. Parmi les facteurs exogènes, les processus de mondialisation joueront un rôle crucial dans la participation de la Pologne au groupe d'intégration qu'est l'Union européenne. Dans le même temps, il convient de noter qu'après presque trente ans de transformation, l'importance directe de ce facteur est déjà relativement faible et qu'elle diminuera certainement. Toutefois, il convient de noter qu'au cours de ces dernières années, des changements transformationnels ont conduit à la mise en place d'un cadre institutionnel du système politique, social et économique polonais (par exemple: la constitution, le système démocratique, la structure de propriété, le système juridique), lesquels d'une part vont limiter d'une certaine manière solutions possibles à l'avenir et d'autre part ils seront soumis à une évolution inévitable. Nous traitons ici d'une manifestation typique du phénomène de sentier de la dépendance (*path dependence*). Dans cette compréhension indirecte, la transformation affectera notre avenir pendant longtemps [Gorynia 2017b]. Dans le même temps, il ne faut pas oublier les facteurs endogènes susceptibles d'affecter le développement socio-économique de la Pologne, tels que les problèmes démographiques, le piège de revenu

moyen, le niveau d'innovation insatisfaisant, etc. Tous les facteurs signalés sont des déterminants du développement social et économique de la Pologne et doivent être inclus dans discussions sur l'introduction de l'euro.

Compte tenu de ce qui précède, il est compréhensible que l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne et l'adoption éventuelle de l'euro soient très importantes, mais constituent l'un des nombreux facteurs déterminants pour la position future de la Pologne dans la communauté internationale. Du point de vue de la Pologne, le débat sur l'adhésion de la Pologne à la zone euro, mené depuis plus de vingt ans, a pour objectif essentiel de définir un balance spécifique des avantages et des coûts qui pourrait devenir la quote-part de la Pologne à la suite de l'adoption de la monnaie unique. De nombreuses études consacrées à cette question ont vu le jour et les conclusions qui en découlent ne sont souvent pas dépourvues d'ambiguïté et sont même parfois contradictoires [NBP, 2004, 2009, 2014]. En outre, il convient d'accorder une attention particulière aux tentatives d'idéologie et de politisation de la discussion, ce qui n'est certainement pas propice au développement de solutions rationnelles.

La question de l'adhésion de la Pologne à la Zone Euro est une question complexe et globale. Il convient également de noter son caractère interdisciplinaire, y compris ses dimensions économique, politique, idéologique, sociale, culturel et psychologique. Pas moins important, mais les aspects juridiques sont finalement différents.

L'étude consiste en une introduction, deux parties de base et une fin. La première contient et discute un ensemble d'arguments (axiomes) qui, de l'avis des auteurs, devraient être guidés par des discussions sur le thème de l'adhésion de la Pologne à la zone euro. Il s'agit plutôt de déclencher des discussions autour des axiomes donnés, plutôt que de reconnaître de manière finale leur évidence. Dans la deuxième partie, l'attention s'est concentrée sur les arguments en faveur d'une discussion ouverte sur l'adoption de l'euro par la Pologne et sur les options possibles en ce qui concerne l'attitude de la Pologne à l'égard de la mondialisation, de l'intégration et, en particulier, de l'adoption future de l'euro. Le travail se termine par une conclusion contenant les conclusions des considérations et des suggestions pour l'avenir.

## **2. La Pologne dans l'Union européenne et dans la zone euro - Trois axiomes<sup>1</sup>**

La discussion sur l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne et ses conséquences immédiates sur l'adhésion à la zone euro se caractérise par de fortes fluctuations. Une fois qu'elle devient très vivante, elle se calme pendant un certain temps, de sorte qu'elle revienne avec une impulsion plus grande après la prochaine période. D'une part, des travaux sont en cours sur l'avenir de l'Union européenne afin d'aboutir à des réformes garantissant la stabilité et la croissance durable de l'institution, empêchant ainsi l'émergence de crises et encourageant la prospérité des sociétés des États membres. D'autre part, en Pologne, nous observons à moyen terme l'intensification du débat politique sur le caractère de l'adhésion de notre pays, qui s'accompagne d'une intensification des déclarations des hommes politiques, des scientifiques et des publicistes dans les médias.

Dans le discours mené à plusieurs facettes, il s'agit de la signification et de l'essence de la participation de notre pays à l'Union. Un des aspects très importants et nombreux est l'adhésion possible de la Pologne à la Zone Euro [Gomułka 2017; Gorynia 2017a; Kołodko 2017; Orłowski 2017; Osiatyński 2016; Wojtyna 2017]. Il est assez courant et constant que la discussion en cours exige non seulement de poursuivre mais aussi d'intensifier l'échange de vues, car ce n'est qu'ainsi que des solutions à long terme bénéfiques pour la Pologne pourront être développées. Une sorte d'ordre dans le sens de montrer l'importance de faits et d'arguments particuliers apparaissant dans le dialogue semble indispensable.

La fréquence accrue des polémiques et la perspicacité et la minutie des points de vue discutés sont accompagnées du risque d'omettre, d'oubli, de flou ou de sous-estimer des questions d'importance fondamentale, qui s'appellent à présent des axiomes, bien qu'on puisse peut-être définir leurs priorités ou principes sur-le-champ. Le fait est que parfois le différend concerne des détails secondaires et que les problèmes fondamentaux disparaissent. Ceci est facilité par la logique de la lutte politique actuelle et par toutes les simplifications et distorsions qui lui sont associées. La négligence éducative et l'incapacité de l'opinion publique de définir sa propre opinion dans ce débat important constituent la base bénigne de ce type de discussion.

---

<sup>1</sup> Ce fragment de l'étude a été préparé à partir de la publication de Gorynia [2017a].

Le choix des axiomes considérés est subjectif, mais il serait souhaitable que, sous la forme indiquée ci-dessous ou sous une autre forme choisie au cours du débat social en cours, ils soient partagés non seulement par les cercles d'opinion, y compris les forces politiques, mais également par la société polonaise. Ces axiomes sont en fait une raison que l'on peut appeler la raison d'état et l'intérêt national polonais, un élément du noyau dur de notre communauté étatique.

Pour formuler des axiomes, il sera utile de rappeler et de reconstruire les valeurs, les idées et les points de vue qui sous-tendent les processus qui ont conduit aux élections de juin en Pologne en 1989, l'introduction d'un paquet de réformes du marché appelé couramment plan ou programme de Balcerowicz, la conclusion d'un accord européen, c'est-à-dire un accord d'association entre la Pologne et les Communautés européennes et leurs États membres en 1991, adhésion de la Pologne à l'Organisation de coopération et de développement économiques en 1996, négociations d'adhésion en 1998 sur l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne, adhésion de la République de Pologne au Traité de l'Atlantique Nord (l'OTAN) en 1999 et adhésion à l'Union européenne à compter du 1<sup>er</sup> mai 2004.

Il est évident que les étapes les plus importantes de la restauration de la Pologne à une place adéquate en Europe et dans le monde ont nécessité une imagination politique extraordinaire, beaucoup d'énergie, d'efforts, des délais, des négociations difficiles et la capacité de parvenir à un compromis - d'une durée totale d'environ quinze ans. Il convient de rappeler que des processus similaires d'une telle importance historique se déroulent généralement sur de longues périodes et que la prise de conscience des difficultés associées à leur création devrait susciter le respect et décourager le risque de compromettre les résultats obtenus. Il semble que l'avenir immédiat de la Pologne dans la période des 5 à 10 ans sera fortement plongé dans le différend sur les points de vue et les évaluations exposés dans les deux phrases précédentes. D'un côté, il serait naïf de supposer que tous les Polonais partageraient un tel avis, mais de l'autre côté, nous pouvons espérer que le concept de notre passé récent permettra de construire un consensus national dans une dimension élémentaire, qui n'exclut pas la légitimité et la possibilité de réformer notre pays. En ce sens, les axiomes proposés ici sont une sorte de principe dont l'acceptation sous la forme proposée ici ou sous une autre forme élaborée pourrait rationaliser et donner un caractère plus pragmatique à la discussion sur l'adoption de l'euro.

Le premier axiome considéré ici est lié à la réponse à la question: à quel monde nous appartenons en tant que l'État, et en tant que la Pologne? Des pays ayant un potentiel comme la Pologne dans la situation géopolitique, économique et sociale internationale complexe et dynamique qui règne aujourd'hui sont voués à la formation d'alliances et d'autres formes de coopération internationale. Être dans un endroit isolé, hors des limites de la politique mondiale comporte un risque de marginalisation du sens et signifiera généralement une perte d'opportunités de développement. Il convient de noter dans ce contexte que même les plus grandes puissances tentent de gagner des alliés pour leur politique et non d'imposer des solutions unilatérales à la communauté internationale. Il semble que la politique étrangère de la Pologne après 1990 s'inscrivait en principe dans cette logique. Ceci est confirmé par les choix fondamentaux faits par la Pologne après la dissolution du bloc soviétique et l'effondrement des économies socialistes, ce qui signifie qu'ils confirment à plusieurs reprises leur appartenance à la soi-disant civilisation occidentale, qui se traduit par le statut de membre de l'OTAN et l'adhésion à l'UE.

Les décisions mentionnées ci-dessus semblent incontestables du point de vue de l'intérêt national de la Pologne. En tant que tels, ils ne devraient pas être remis en question, même dans le débat politique le plus agressif, car cela reviendrait à saper la raison d'être de la Pologne. Par conséquent, la raison d'État de la Pologne est le consensus et l'acceptation de ses choix stratégiques. De plus, il n'y a pas d'alternative réaliste et pragmatique aux solutions adoptées. La signification et l'évidence de l'axiome considéré ne diminuent en rien le fait que l'appartenance à la Communauté peut prendre différentes variantes, assumer des degrés divers d'engagement politique et économique, etc. En parlant d'axiomes, nous entendons des principes, pas des impondérables.

Le deuxième axiome proposé concerne la place et le rôle de la Pologne dans un environnement international dynamique, turbulent et complexe. L'appartenance précédemment indiquée à la civilisation occidentale n'est pas en elle-même une condition suffisante pour la prospérité à long terme de la Pologne, et devrait également être associée à la recherche de la position politique, économique, sociale, culturelle, etc. Le sens fondamental devrait être la détermination réfléchie du réalisme et des ambitions qui en résultent.

Du point de vue de l'essence du deuxième axiome, le concept des vitesses multiples de l'Union européenne peut susciter une certaine inquiétude. La perspective selon

laquelle la Pologne pourrait fonctionner dans certaines zones à faible vitesse ne se développe pas. En un sens, cela signifierait une marginalisation volontaire de la place de notre pays dans la Communauté. Par exemple, il serait assez difficile d'imaginer que les universités polonaises et leurs scientifiques ne pourraient pas participer à certaines des initiatives de coopération avec des universités situées dans d'autres États membres. Cela pourrait vouloir dire renoncer aux opportunités de développement émergentes associées au progrès scientifique et technique et plus largement à la civilisation. Il est fort probable que des préoccupations puissent également concerner d'autres environnements susceptibles de réduire l'intensité de la coopération au sein de l'UE. En fait, cela équivaldrait à une périphérie et à une privation d'influence sur la forme des initiatives d'intégration. Un séjour plus long en dehors de cette tendance serait probablement identique à une forme d'exclusion et impliquerait un affaiblissement de la situation réelle par rapport aux objectifs potentiellement réalisables qui, en termes de principes politiques, mériteraient une évaluation négative.

Enfin, le troisième axiome est lié à la réponse à la question de savoir si la Pologne devrait adopter l'euro. Il convient de souligner que cet axiome est une conséquence logique des deux précédents. Il semblerait que, face aux objectifs fondamentaux de la Communauté, celle-ci ait un caractère relativement étroit. Les valeurs fondamentales de l'UE sont de garantir les conditions de paix et de coopération, la prévention des conflits et l'exclusion de la possibilité de guerre dans les relations entre les États parties. Ces valeurs doivent constituer le fondement de la coopération économique, qui devrait présenter des avantages multiples et contribuer en même temps au bien-être des sociétés des pays coopérants. Apparemment, l'adoption de l'euro peut sembler une circonstance secondaire. Cependant, l'introduction de l'euro est très importante car elle a des conséquences énormes sur le plan économique, ce qui affecte tous les autres domaines d'intégration possibles par le biais d'un retour d'informations. En ce sens, une thèse peut être formulée selon laquelle l'adoption de l'euro est d'une importance capitale, de même que le facteur politique et le facteur de sécurité pour la présence et la position de la Pologne dans l'Union européenne.

La Pologne, adhérant à l'UE, s'est engagée à adopter la monnaie unique. Il s'agit donc d'une obligation formelle dont l'exécution peut être retardée, mais qui ne peut être différée indéfiniment. Outre l'exigence formelle, il convient également de souligner

que la majorité des travaux théoriques et des recherches empiriques disponibles indiquent la prédominance d'avantages macroéconomiques potentiels par rapport aux effets négatifs possibles de l'adhésion à la zone monétaire unique. Ainsi, au moins au niveau des prévisions, la plupart des rapports professionnels soulignent un bilan positif des coûts et avantages de l'adoption de l'euro par la Pologne.

Dans le même temps, il convient de prêter attention à de nombreux aspects microéconomiques importants, parfois sous-évalués, de l'adoption de l'euro. Du point de vue de l'entrepreneur, la monnaie unique réduit le niveau de risque en éliminant le risque de change lié aux transactions réglées en EURO. Bien sûr, ce type de risque peut être protégé de différentes manières, mais il entraîne toujours des coûts supplémentaires. La réduction des risques s'applique également aux décisions d'investissement - la possibilité d'obtenir des entrées dans la même devise dans laquelle les dépenses d'investissement sont engagées offre un plus grand confort aux entrepreneurs. Un autre argument concerne les coûts de transaction de toutes les activités dans le domaine du commerce international résultant des frais liés à la conversion de devise à l'occasion d'opérations d'import-export, de flux liés à des investissements directs étrangers, à des licences, à des franchises, à des contrats de gestion, etc. Un argument pragmatique en faveur d'une monnaie commune est le coût moins élevé d'un emprunt réalisé dans la devise commune par rapport au coût d'un emprunt contracté en zlotys polonais. La réduction des coûts de financement améliore directement la compétitivité des prix des produits polonais proposés sur les marchés internationaux. Il peut donc contribuer à accroître les exportations ou à renforcer la concurrence sur le marché polonais des produits fabriqués en Pologne avec des produits importés. En outre, la facilité, la transparence et l'ambiguïté des comparaisons de prix et de coûts de tous les producteurs et consommateurs des pays utilisant la monnaie unique parlent de l'adoption de l'euro. Cette monnaie réduit l'asymétrie de l'information, ce qui améliore l'efficacité des marchés dont le niveau de transparence est plus élevé, ce qui favorise une allocation plus efficace des ressources. Les facteurs susmentionnés qui déterminent le niveau des coûts microéconomiques se traduisent, bien entendu, par le niveau d'efficacité des industries individuelles, en leur fournissant un niveau plus élevé de compétitivité-coûts et, par conséquent, de prix. Ce dernier produit des bénéfices plus élevés, ce qui permet de développer des activités de recherche et développement dans un environnement institutionnel approprié, contribuant ainsi à une innovation accrue, qui peut à son tour favoriser la réalisation d'avantages différentiels, c'est-à-dire résultant d'une concurrence de qualité.

Les trois axiomes esquissés semblent indiscutables pour les auteurs du point de vue de l'intérêt national compris de manière rationnelle et pragmatique de la Pologne, et ce, dans l'ensemble, dans un environnement international turbulent et parfois hostile. Leur simplicité et leur transparence font que la logique élémentaire parle aussi pour eux. Cependant, si cela ne suffit pas, on peut se poser la question suivante: et que peut-il se passer si nous commençons à secouer ces axiomes (principalement) dans l'ordre, en allant dans la direction opposée?

Commençons par le troisième axiome, à savoir démissionner ou retarder indéfiniment l'introduction de la monnaie unique. Comme il est clairement et systématiquement souligné, les piliers fondamentaux de notre réussite économique après 1989 perdent lentement mais systématiquement leur importance. Dans cette situation, tous les facteurs importants pour assurer la compétitivité micro, méso et macroéconomique doivent être pris en compte. Il ressort des nombreuses analyses disponibles que l'introduction de l'euro améliore (ou peut améliorer, dans certaines conditions) la compétitivité de l'économie d'un pays donné. Être en dehors de la zone euro, cependant, n'est rien de moins que d'appartenir à l'Union européenne à une vitesse inférieure avec toutes ses conséquences. En fin de compte, une position économique plus faible favorise la marginalisation de notre rôle dans la communauté internationale, remet en question notre contribution au fonctionnement de cette communauté et, selon le premier axiome, se traduit par la menace d'une dégradation de la sécurité dans le monde tumultueux et même l'exclusion du club des pays riches et sûrs. Et ceci est en contradiction avec la raison d'état polonaise.

### **3. Scénarios pour la Pologne face à la mondialisation et à l'intégration<sup>2</sup>**

Les considérations effectuées dans la section précédente conduisent à des questions sur l'avenir. Ceci - comme on le sait - se caractérise par un degré d'incertitude élevé. Dans une telle situation, il est souvent recommandé d'utiliser des méthodes de scénario. Vous pouvez donc poser une question sur les possibilités de façonner la situation de la Pologne en raison des deux défis fondamentaux identifiés de notre pays: l'intégration et la mondialisation. Il semble que dans la période de cinq à dix ans

---

<sup>2</sup>Des extraits du texte de Gorynia [2017b] et Gorynia [2018] ont été utilisés dans cette partie de l'étude.

considérée ici, ces défis resteront une priorité pour la Pologne, même si, en théorie, on ne peut exclure que la fin de l'adhésion de la Pologne à l'Union Européenne soit exclue. Un tel scénario semble toutefois très peu probable pour les auteurs. Il convient également de souligner qu'à mesure que la période d'analyse s'étendra, l'importance des deux facteurs - mondialisation et intégration - changera; la mondialisation gagnera également en importance relative et le rôle relatif de l'intégration diminuera probablement.

Ci-dessous, il est proposé que les deux variables considérées ne puissent prendre que deux valeurs:

- intégration - maintien de l'adhésion à l'Union européenne versus cessation de l'adhésion à l'Union européenne (Polexit),
- mondialisation - poursuite de la tendance à la mondialisation versus démondialisation.

Il convient de souligner que la nature des deux défis est complètement différente en ce qui concerne la possibilité d'influencer par la Pologne. Les processus de mondialisation sont de nature objective et les possibilités d'impact que la Pologne a sur eux sont minimales et devraient être omises dans les considérations ultérieures. D'autre part, l'adhésion de notre pays à l'UE dépend dans une large mesure de la Pologne et se traduit par la volonté de continuer à y adhérer et de respecter les règles des pays qui composent ce groupe.

La matrice de quatre situations possibles est présentée à la figure 1.

**Figure 1. Scénarios possibles - combinaisons d'intégration et de mondialisation au sein de l'Union européenne:**

		Intégration	
		OUI	NON
Mondialisation	OUI	Scénario A	Scénario C
	NON	Scénario B	Scénario D

Source: étude propre.

### **3.1. Scénario A - La Pologne dans l'Union européenne - Poursuite de la tendance à la mondialisation**

Nous supposons que la Pologne sera en mesure de participer aux effets de l'intégration et de la mondialisation. Les fonctionnalités de base de ce scénario sont les suivantes:

- La tendance actuelle à la mondialisation se poursuivra en règle générale. Certaines modifications sont possibles en ce qui concerne son rythme et l'adaptation de la portée géographique et de l'universalité de la participation, ainsi que des modifications dans la répartition des effets - il semble qu'une telle évolution constituerait une opportunité de développement pour le monde, en particulier les moins développés. S'extraire du retard économique serait autrement impossible ou nettement plus lent. Dans ce scénario, on suppose que ce que l'on appelle actuellement la dé-mondialisation est une perturbation temporaire de la tendance générale. Cela n'exclut évidemment pas les modifications du processus de mondialisation - évolution de la répartition des coûts et des avantages, fluctuation du rythme de la mondialisation, modification de l'accessibilité des marchés, etc. Ce scénario constitue également une opportunité pour l'économie polonaise, principalement dans le contexte de son expansion à l'étranger et de la possibilité d'économies d'échelle, ce qui devrait se traduire par une augmentation de l'efficacité et, partant, du niveau de bien-être de la société. Dans le même temps, il ne peut être caché que les risques résultant de l'adoption de ce scénario sont réels - la concurrence dans les conditions d'une libéralisation relative de l'environnement international sera de plus en plus exigeante, notamment face à une concurrence accrue.

- La présence de la Pologne dans l'UE est logique et offre des possibilités de référence plus complète des avantages liés à la situation d'appartenance au cœur de cette organisation, et en particulier à la zone euro. Cela crée des impulsions pour réaliser le surplus d'avantages par rapport aux coûts, ce qui est positif dans la plupart des analyses pour la Pologne.

- À considérer dans le scénario A, il existe deux sous-scénarios - l'un appartenant à la zone euro, avec toutes les conséquences qui en résultent, c'est-à-dire les avantages et inconvénients potentiels, la seconde sans appartenance à la zone euro avec toutes les conséquences; Toutefois, il convient de noter que, conformément aux conditions d'adhésion à l'Union européenne contraignantes et acceptées par la Pologne, le deuxième sous-scénario ne peut avoir qu'un caractère temporaire.

### **3.2. Scénario B - La Pologne dans l'Union européenne – Dé-mondialisation**

Nous supposons que, dans ce scénario, la Pologne ne pourra bénéficier que des effets de l'intégration au sein de l'UE et que les avantages d'une participation plus large à la coopération avec d'autres pays cesseront d'être disponibles. Les caractéristiques possibles du scénario B incluent les circonstances suivantes:

- Les tendances à la dé-mondialisation peuvent signifier des tendances simultanées de désintégration - le développement de tendances protectionnistes à l'échelle mondiale peut amener au moins certains États membres de l'UE à être plus sceptiques quant aux problèmes d'intégration et à développer une approche saturée de nationalisme - malheureusement, cette possibilité ne peut pas être exclue, en raison de postulats populistes et de la dé-mondialisation non seulement dans les programmes de diverses forces politiques, mais aussi dans les mesures prises dans le domaine de la politique économique (par exemple, l'introduction de droits de douane par l'administration américaine). D'autre part, il est également possible de changer l'attitude des pays de l'UE qui diffère de celle décrite, visant à compenser les pertes résultant de la dé-mondialisation et de l'approfondissement de l'intégration. Cependant, la probabilité de le faire semble être faible.
- Les tendances à la dé-mondialisation, si elles se produisent à une plus grande échelle, seront probablement temporaires et, dans ce sens, le maintien de la présence de la Pologne dans l'UE est rationnel. Une fois que les tendances à la dé-mondialisation se seront apaisées, il sera plus facile de rejoindre le courant dominant de la mondialisation en tant que membre de l'UE plutôt que d'être en dehors de l'Union.

### **3.3. Scénario C - Polexit - Poursuite de la tendance à la mondialisation**

Nous supposons qu'à ce moment-là, la Pologne ne pourra pas bénéficier des effets de l'intégration, tandis que quitter l'UE réduira en même temps les possibilités d'absorber les effets de la mondialisation. Ce scénario peut être décrit comme suit:

- perte volontaire des futurs effets possibles de l'intégration. Par conséquent, il s'agit à la fois d'une démission des avantages actuels de l'adhésion à l'Union européenne et de ceux qui étaient auparavant définis comme l'excédent probable des avantages par rapport aux coûts d'adoption de l'euro.
- perte des avantages découlant de la présence dans l'Union dans les conditions de la mondialisation - l'UE négocie et conclut des accords de libre échange et des accords

sur la liberté d'investissement (ainsi que d'autres éléments constituant le fondement de la coopération économique internationale) ; la Pologne ayant quitté l'Union cesse de bénéficier des conditions offertes par ces accords; le taux de croissance économique est inférieur à celui d'une participation continue à l'Union.

- Les pays qui n'abandonnent pas leur intégration et partagent les avantages qui en découlent dépasseront probablement la Pologne en termes de civilisation et d'économie.

### **3.4. Scénario D - Polesxit – Dé-mondialisation**

Nous supposons que la Pologne sera privée des effets de l'intégration et de la mondialisation. On peut distinguer les fonctionnalités suivantes de ce scénario:

- La démission volontaire des effets de l'intégration et la démission obligatoire des effets de la mondialisation. En fait, cela signifie, dans une certaine mesure, un retour aux conditions d'une autarcie économique partielle de la période de l'économie socialiste. L'Histoire va-t-elle tourner la roue ?
- Perte simultanée d'effets d'intégration (volontaire) et de mondialisation (objectif). Les conséquences d'un tel scénario sont faciles à prédire - ce scénario implique l'abandon d'une partie importante des aspirations au développement et se traduit par des pertes d'un niveau de bien-être potentiel du fait de la cessation de bénéficier de la division internationale du travail. Selon l'approche adoptée ici, les auteurs de cette étude n'ont pas pour objectif de choisir l'un, le meilleur scénario, parmi les quatre préférés. Il s'agit plutôt d'identifier les conséquences (avantages et inconvénients) associées aux différentes variantes de développements futurs.

## **4. Conclusion**

La Pologne est et doit rester un pays important de l'Union européenne, qui met en œuvre toutes ses obligations de manière rationnelle et responsable et œuvre pour l'intégration et le développement de l'Europe dans des conditions de concurrence internationale croissante et de comportement hétérogène des principaux acteurs de la vie politique et économique dans le monde (Etats Unies, Chine, Inde, Russie, Brésil, Allemagne, Grande-Bretagne, France, ...) et des directions imprévisibles de la mondialisation croissante (convergence versus divergence).

Les économistes polonais devraient jouer un rôle très important dans les efforts pour l'adhésion de la Pologne dans la zone euro et contribuer ainsi à son intégration plus poussée dans l'Union Européenne. Il semble que nous ayons beaucoup de travail à faire pour résoudre les problèmes actuels et extrêmement complexes d'une gestion efficace de l'économie polonaise, de plus en plus liés à l'Union européenne et à l'économie mondiale, ainsi que pour développer les attitudes civiques des Polonais face aux décisions clés à prendre pour l'avenir de notre pays, qui inclut le choix du moment et les règles d'adhésion à la Zone Euro. Il est évident que de tels choix doivent être étroitement liés à la réalisation du soi-disant critères de convergence nominaux, qui comme on le sait, ne sont pas encore remplies par la Pologne. Ce qui, à son tour, est fortement associé à la capacité de prendre des mesures qui permettent de respecter ces critères de convergence nominaux mais aussi de convergence réelle à court, moyen et long terme.

## **Bibliographie**

- Gomułka S., 2017, *Nouveaux arguments pour l'euro*, (en polonais), Rzeczpospolita, 13 maja.
- Gorynia M., 2002. *Internationalisation of economy versus economic policy under integration and globalization*, Poznań University of Economics Review, vol. 2, No. 2.
- Gorynia M., 2012, *L'évolution de la place de l'économie polonaise dans l'économie mondiale*, (en polonais), Ekonomista, nr 4.
- Gorynia M., 2014, *L'évolution de la position de l'économie polonaise dans l'économie mondiale et dans l'économie de l'Union européenne*, (en polonais), Ekonomista, nr 2.
- Gorynia M., 2016a, *Polish Economic Policy, Internationalization, and Globalization*, [w:] Katsikides S., Hanappi H. (eds.), *Society and Economics in Europe*, Springer.

- Gorynia M., 2016b, *La place de l'économie polonaise dans l'économie de l'Union européenne dans les années 2003-2014*, (en polonais), Przegląd Zachodni, nr 4.
- Gorynia M., 2017a, *Axiome sur l'euro et l'Union européenne*, (en polonais), Rzeczpospolita, 14 czerwca.
- Gorynia M., 2017b, *La Pologne face à l'internationalisation, à la mondialisation et aux processus d'intégration*, [in:] *Mondialisation, intégration européenne et souveraineté des États*, (en polonais), red. J. Wilkin, Komitet Prognoz „Polska 2000 Plus” przy Prezydium PAN, Warszawa.
- Gorynia M., 2018, *La discussion sur l'Euro importante pour la Pologne*, (en polonais), Rzeczpospolita, 15 stycznia.
- Gorynia M., Kowalski T., 2008, *Conditions mondiales et nationales pour le fonctionnement des entreprises polonaises*, (en polonais), Ekonomista, nr 1, s. 51-76.
- Gorynia M. (the moderator), Kowalski T., Matysiak A., Orłowski W., Rapacki R., Wojtyna A., Zielińska-Głębocka A., Żukowski M., 2016, *The Polish economy: achievements, failures and development opportunities*, Economics nad Business Review, Vol. 2(16), No. 4.
- Kołodko G. W., 2017, *La Pologne sauvera-t-elle l'Europe?*, (en polonais), Rzeczpospolita 3 stycznia.
- Malaga K., 2018a, *Bilan des changements en Pologne de 1989 à 2017 en termes de transformation, de liberté économique et de croissance économique*, (en polonais), Zeszyty Naukowe MWSE w Tarnowie, nr 1 (37), p. 19-24.
- Malaga K., 2018b, *Les transformations politiques, économiques et sociales en Pologne durant les années 1989 - 2017. Bilan, perspectives et nouveaux enjeux*, p. 44 – 55, dans Malaga K., Redslob A. (dir.), *Les enjeux du développement économique, financier et écologique dans une mondialisation risquée*, Editions de l'Université des Sciences Économiques et de Gestion de Poznań, Poznań.
- NBP, 2004, *Rapport sur les avantages et les coûts de l'adhésion de la Pologne à la zone euro*, (en polonais), Varsovie.**
- NBP, 2009, *Rapport sur la pleine participation de la République de Pologne à la troisième phase de l'Union économique et monétaire*, (en polonais), Varsovie.
- NBP, 2014, *Rapport: Défis économiques de l'intégration de la Pologne dans la zone euro*, (en polonais), Varsovie.

- Orłowski W., 2017, *La Pologne et l'euro: le livre des peurs*, (en polonais), Rzeczpospolita, 7 czerwca.
- Osiatyński J., 2016, *Quo vadis euro – l'Union? Perspective de l'économie post-keynésienne*, (en polonais), Ekonomista, nr 3, s. 293-311.
- Wojtyna A., 2017, *La lutte pour l'euro est une lutte pour rester la Pologne dans l'UE*, (en polonais), Rzeczpospolita, 6 czerwca.